



- ▲ AC1 : Protection des monuments historiques
- AC1 : Protection des monuments historiques (tampon de 500m)
- AC2 : Site et monuments naturels classés
- AC4_spr24_exportigrepolygone
- EL3 : Halage et marchepied
- I3 : Canalisation de distribution et de transport de gaz
- I4 : Réseau électrique
- T1 : Voie ferrées
- T5 : Dégagement aéronautique
- PM1 : Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRNP)



Citadia Conseil - 12 Rue Edouard Belin 43000 MONTAUBAN / Tél : 05.63.92.11.40 / Fax : 05.63.92.11.41 / Mail : info@citadiah.com



Pressignac-Vicq

PLAN LOCAL D'URBANISME intercommunal

SERVITUDES

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire approuvant le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat de la Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord

Echelle : 1:7753

Maître d'ouvrage : Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
Mission: PLUI de la Communauté de Communes Bastides Dordogne Périgord
Sources: DGFIP 2023
Réalisation: Citadia Conseil le 13.11.2023